

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 22 mai 2014.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Général

Extrait du registre des délibérations

Séance des 19 et 20 mai 2014.

2014 R. 32 G - Désignation de représentants du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de Paris.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, en date du 6 mai 2014 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Présidente,

Délibère :

Sont désignés pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques de Paris :

Formation plénière :

Titulaires :

M. Mao PENINOU,
Mme Colombe BROSSEL,
M. Bernard JOMIER,
Mme Dominique STOPPA-LYONNET,
M. François HAAB.

Suppléants :

M. François VAUGLIN,
Mme Carine PETIT,
Mme Sandrine MEES,
M. Frédéric PECHENARD,
M. Yann WEHRLING.

Formation spécialisée dudit Conseil appelée à statuer sur les déclarations d'insalubrité :

Titulaires :

Mme Colombe BROSSEL,
M. Bernard JOMIER.

Suppléantes :

Mme Carine PETIT,
Mme Sandrine MEES.